



## Mot du maire

### ST-JOACHIM PERD UNE GRANDE COLLABORATRICE !

Vous aurez tous compris que mon intervention de cette parution en sera une très spéciale.

En effet, le 22 mai dernier, Saint-Joachim perdait sa plus grande collaboratrice en la personne de Madame Madeleine Bouchard.

C'est à l'âge de 17 ans que Madeleine arrivait chez nous à titre d'institutrice à l'École primaire La Pionnière. À partir de ce temps, ce fût pour elle un coup de foudre avec notre communauté qui, comme elle le disait elle-même, était empreinte d'un cachet tout à fait spécial de par sa beauté mais surtout de par les gens qui la composent.

Madeleine s'est dès lors impliquée dans à peu près toutes les sphères d'activité.

En plus d'être enseignante, elle s'est investie dans plusieurs organismes. Elle fût membre du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Joachim, du conseil municipal, présidente du conseil d'administration de Festival de l'Oie des Neiges, présidente du comité organisateur de La Petite Séduction et j'en passe.

Madeleine fût un modèle d'implication et de bénévolat comme nous en voyons rarement de nos jours.

Malgré le fait qu'elle demeurait maintenant à Beauré, Saint-Joachim a toujours été sa réelle demeure. Elle avait un attachement spécial à Saint-Joachim et c'est pour cette raison particulière, qu'en 2009, elle avait déposé une demande à la société Radio-Canada pour obtenir, chez nous, une émission de La Petite Séduction.

Madeleine avait, bien évidemment, des habiletés exceptionnelles d'organisatrice mais elle savait aussi, plus que tout autre, s'entourer de gens tout autant passionnés qu'elle. Une des ses plus grande qualité était probablement celle de *motivatrice*.

Elle s'est toujours battue pour le succès de chacune de ses entreprises comme elle s'est battue jusqu'à la toute fin contre cette terrible maladie qui l'emporta.

Je peux vous garantir que, jusqu'à la toute fin, Madeleine avait des projets pour Saint-Joachim car, quelques mois après le succès de La Petite Séduction, nous avions convenu, elle et moi, de réfléchir à un prochain projet culturel à mettre sur pied en 2013 ou 2014, projet que j'avais, moi, mis de côté suite à l'annonce de sa maladie, l'automne dernier.

Qu'elle ne fût pas ma surprise, en avril dernier, alors qu'elle était en convalescence, de recevoir un appel de sa part pour vérifier si j'étais toujours partant pour ce projet dont

(Suite page 2)

#### Dans ce 2<sup>e</sup> numéro

<b>Informations diverses</b>	<b>2</b>
<b>Service des travaux publics</b>	<b>3</b>
<b>PluMobile—Bibliothèque</b>	<b>4</b>
<b>Concours «J'ai un talent en m'Oie»</b>	<b>6</b>
<b>Comité de voyage «L'Âge d'or»</b>	<b>7</b>
<b>Festival de l'Oie des Neiges</b>	<b>8</b>

(Mot du maire - suite)

nous avons discuté ensemble.

Croyez le ou non, mais Madeleine avait, à ce moment, déjà débuté l'écriture d'une comédie musicale pour les gens de Saint-Joachim et surtout jouée par les gens de Saint-Joachim.

Décidemment, Madeleine ne lâchais jamais !

Heureusement, Madeleine aura été reconnue pour ses accomplissements par la population entière de la Côte de Beaupré lors du gala annuel du CLD en 2010 en recevant le titre de PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE. J'ai eu l'honneur et le privilège de lui remettre son prix lors de cette soirée et voici comment je l'avais présentée :

" Institutrice, organisatrice, scénariste, collaboratrice, complice, ambassadrice, innovatrice, motivatrice, animatrice, voilà ce qui décrit sommairement notre personnalité de l'Année 2010 , en résumé, que voulez vous, est bonne en crise ! "

En terminant, je voudrais au nom du conseil municipal ainsi qu'en mon nom personnel, souhaiter mes plus sincères condoléances à Jean-Yves Simard son conjoint et complice, à sa fille Manon ainsi qu'à toute sa famille.

Vous pouvez être fiers de ce qu'elle a accompli.

Merci Madeleine !

*Marc Dubeau, maire*

## Serveillant(e) de piscine

La Municipalité de Saint-Joachim est à la recherche d'un(e) surveillant(e) de piscine pour l'été 2012.



### Conditions d'emploi :

- Être âgé(e) de 17 ans ou plus et posséder un certificat de sauveteur(euse)
- Contrat d'une durée de 8 semaines: 24 juin au 17 août 2012

Semaine de 30 heures (garanties) réparties ainsi:

- lundi au vendredi de 16h00 à 20h00
- samedi et dimanche de 11h00 à 16h00

Taux horaire : 17\$ / heure

Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae à M. Roger Carrier au secrétariat municipal ou le faire parvenir par courriel :

[dq@saintjoachim.qc.ca](mailto:dq@saintjoachim.qc.ca)

*Bruno Guilbault, conseiller*



## Bibliothèque « La Plume d'oie »

### Horaire d'été

Prenez note que du 15 juillet au 5 août, la bibliothèque sera ouverte les...

**Mercredis de 13h00 à 15h00 et de 18h30 à 20h30**

*Marie-Claude Bourbeau, conseillère*

## ***Petit rappel --- Récupération du gazon --- Petit rappel***

### **NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE GAZON NE DOIT PAS SE RETROUVER DANS VOTRE CONTENEUR À ORDURES**

Comme vous le savez sans doute, la collecte des ordures est chargée au poids à votre municipalité. Le gazon a un poids élevé. Donc, chaque fois que vous en remplissez votre bac, un montant nous est facturé. Il en va dans l'intérêt à tous de faire attention aux dépenses mais aussi à notre environnement.

À ce sujet, un service est offert aux citoyens. La municipalité met à votre disposition un conteneur au garage municipal de la mi-juin à la mi-novembre. Vous n'avez qu'à y déposer vos résidus de gazon. Ceux-ci seront acheminés à des agriculteurs locaux et transformés en compost.

Mais encore plus simple....pourquoi ne pas laisser les rognures de gazon au sol ?

Les résidus de tonte se décomposant en moins de 48 heures constituent un excellent fertilisant naturel.

Pensons-y.... Soyons logiques et écologiques!

*Marie-Claude Bourbeau, conseillère*



## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Par Jean-François Labranche, Lawrence Cassista, conseillers et Mario Bouliane, contremaître municipal

### Qualité de l'eau potable

Un système de renseignements sur la qualité et des débits d'eau potable a été installé. Ce système télémétrique permettra au contremaître et son adjoint de suivre les renseignements suivants en continu, 24 heures sur 24 et ce, à partir du garage municipal :

- tous les débits sur les compteurs d'eau simultanément;
- le débit d'entrée d'eau brute au réservoir principal;
- la consommation totale nette dédiée aux citoyens ainsi que la partie de remplissage dédiée au réservoir du Petit Cap;
- le taux de pH, la température de l'eau sur le réseau ainsi que le taux de chloration qui nous permettra d'assurer un suivi assidu à la qualité de l'eau potable .

Aussitôt une anomalie détectée par le système, l'employé en devoir aura une alarme instantanément et les actions correctives pourront être prises rapidement. D'ici la fin juin, l'installation des antennes sera complétée et le système sera fonctionnel.

À chaque semaine, il y a des prises d'échantillons d'eau potable au centre et aux extrémités du réseau puis, celles-ci sont envoyées et analysées en laboratoire à Québec pour s'assurer de la qualité de l'eau potable. Les résultats doivent être transmis aux différents intervenants du Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs ainsi qu'au contremaître municipal afin que les actions appropriées soient prises advenant des résultats hors norme ou non conforme.

### Sécurité routière

La municipalité se prépare présentement à modifier son règlement sur les limites de vitesse permises sur son réseau routier. C'est pourquoi la vitesse permise sur la Rue Royale, Rue de l'Église, le Chemin du Cap Tourmente et la route des Carrières sera de 50 km/h. Toutes les autres rues de la municipalité seront à 30 km/h. Aussitôt, le règlement officiel adopté, la nouvelle signalisation sera installée en bordure des rues.

Encore une fois, nous portons à votre attention des irritants pour les résidents de notre municipalité. En effet, les employés de la municipalité reçoivent beaucoup de plaintes concernant la vitesse et le bruit tard en soirée, causé par les VTT, les motocross, les voitures sport avec tuyaux d'échappement modifiés. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des citoyens de signaler ces faits à la Sûreté du Québec. La municipalité n'a aucun pouvoir d'intervention dans l'application de cette loi.

Présentement, la municipalité étudie la possibilité d'installer des « policiers dormant » permanents dans certaines rues de la municipalité. L'avantage de ce type de « policier dormant » est de réduire la vitesse dans les rues secondaires tout au long de l'année.

### Suivi des travaux rue Fillion

Des travaux importants de réfection ont été réalisés dans la rue Fillion depuis le mois de mai. Il a fallu remplacer au complet les services sanitaires, le pluvial et ajouter des grilles pour récupérer l'eau de surface et l'aqueduc. Le coût total de la facture est d'environ 850 000 \$. Les travaux auront été réalisés selon l'échéancier prévu.

Nous nous excusons des inconvénients que ces travaux ont causés aux résidents de cette rue et des environs.

### Ce qui ne doit pas se retrouver dans les toilettes...(suite)

Dans l'édition de décembre 2011, nous vous demandions votre collaboration de ne pas jeter dans les toilettes des couches, tampons sanitaires et autres tissus qui ont pour effet de bloquer les pompes de nos stations de pompage.

Récemment nous avons trouvé des petites serviettes connues sous le nom de « lingettes mouillées » qui ont également le même effet de bloquer les pompes. SVP, ne jetez rien dans les toilettes qui pourrait empêcher le fonctionnement normal des pompes.

Merci de votre précieuse collaboration !

*L'équipe du service des travaux publics*

## Le service PluMobile – nouveautés



Depuis le 18 juin dernier, les citoyens de Saint-Joachim n'auront plus besoin de téléphoner 24 heures à l'avance pour faire la réservation du service de transport collectif de PluMobile.

Ce service est maintenant offert du lundi au vendredi à partir de l'hôtel de Ville de Saint-Joachim aux heures suivantes :

- Heures de départ direction Québec : 6h31, 9h41 et 15h36;
- Heure d'arrivée à Saint-Joachim : 9h40, 15h35 et 18h35.

Il vous sera possible de vous procurer un laissez-passer au Réseau de transport de la Capitale et au service Traversiers Québec-Lévis au numéro suivant 418-827-8484 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Pour le service du transport adapté, vous devez comme par le passé, communiquer 24 heures à l'avance au numéro 418-827-8484.

*Lawrence Cassista, conseiller*

## Bibliothèque La Plume d'Oie : certificats de bénévolat

La Ville de Beaupré, la municipalité de Saint-Joachim et le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches soulignent de façon particulière l'engagement de **13 bénévoles** de la bibliothèque municipale pour leur engagement dynamique dans le développement culturel pour les deux municipalités.

### 5 ans

Merci à mesdames Céline Dupont, Jacqueline Langlois, Francine Saillant et Rachel Simard pour leurs 5 ans d'engagement comme bénévole à la bibliothèque municipale.

### 10 ans

Merci à mesdames Pierrette Bolduc, Lise Bolduc, Nicole Giguère et Pierrette Carrier pour leurs 10 ans d'engagement comme bénévole à la bibliothèque municipale.

### 15 ans

Merci à mesdames Lyne Savard et Micheline Simard pour leurs 15 ans d'engagement comme bénévole à la bibliothèque municipale.

### 25 ans

Merci à mesdames Charlotte Bouchard, Anne-Marie Côté et Viviane Tremblay pour leurs 25 ans d'engagement comme bénévole à la bibliothèque municipale.

***Merci à tous pour votre temps, votre générosité et votre engagement. Vous êtes importants pour nous et pour tous les citoyens.***

***Continuez votre excellent travail !***







Tu as un talent que tu veux nous faire découvrir?  
Et tu as entre 7 et 21 ans?



Tu veux imiter ton idole?  
Tu veux chanter comme ton artiste préféré?  
Tu veux danser ou jouer un instrument de musique?



Alors inscris-toi au Concours «J'ai un talent en M'Oie» présenté dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim.

Tu pourras participer et nous montrer ton talent le samedi 6 octobre prochain à compter de 12h sous le chapiteau Desjardins.

**Le Club Optimiste Côte de Beaupré est fier de s'associer à cette belle activité en offrant deux bourses totalisant 400\$ à nos gagnants et gagnantes et deux prix de participation de 50\$.**

**INFORMATION ET INSCRIPTION :**

*avant le 15 septembre 2012*

*Marie-Claude Bourbeau au 418 827-6698 ou Lucie Racine au 418 827-8464*



*Lucie Racine, conseillère*

# Le Service d'urbanisme



**Les ventes de garage sont permises à 2 reprises et ce, jusqu'au 15 octobre. L'activité peut s'échelonner sur une période n'excédant pas 3 jours. Assurez-vous de détenir votre autorisation avant de tenir une vente de garage.**

**Vous projetez réaliser des travaux à votre toiture?  
Contactez le service de l'urbanisme pour connaître la réglementation...**

## Sécurité civile — service des incendies

Dans le cadre du programme de prévention des incendies adopté par les municipalités de la Côte de Beaupré, votre service de sécurité incendie vous propose de faire l'inspection préventive de votre résidence.

Environ 125 résidences de la municipalité de Saint-Joachim recevront un dépliant avec des conseils de prévention incendie ainsi qu'un questionnaire à remplir et à retourner à la Municipalité. Il est très important de compléter le questionnaire et de le retourner afin que l'on puisse compiler les résultats et orienter nos programmes de prévention. Prenez note que ceux qui ne retourneront pas le questionnaire recevront la visite d'un pompier qui procèdera à l'inspection préventive de leur résidence.

Prendre conscience des risques présents dans notre domicile est un pas de plus vers la réduction des possibilités qu'un incendie survienne chez soi !

### L'avertisseur de fumée

Il est votre meilleur allié en cas d'incendie. Il veille jour et nuit et vous prévient dès qu'il détecte la présence de fumée. Pour cela, vous devez vous assurer de son bon fonctionnement en changeant la pile une fois par année et en appuyant sur le bouton d'essai. Il doit y avoir un avertisseur de fumée installé sur chaque étage de votre résidence incluant le sous-sol.

### Poêle à bois

L'utilisation d'un poêle à bois représente toujours un risque d'incendie. Assurez-vous d'avoir une installation conforme. De plus, il faut faire ramoner la cheminée à tous les douze (12) mois. Dans le doute, faites inspecter votre installation de chauffage au bois par un technicien certifié de l'Association des Professionnel du Chauffage (APC).

Les cendres retirées d'un poêle doivent être placées dans un contenant métallique et placées à l'extérieur à bonne distance de tout bâtiment. Attendez au moins 72 heures avant d'en disposer.

### L'avertisseur de monoxyde de carbone (CO)

Il est essentiel si vous avez un appareil à combustion dans votre résidence (poêle à bois, chauffage à l'huile, propane, etc.) Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui est mortel.

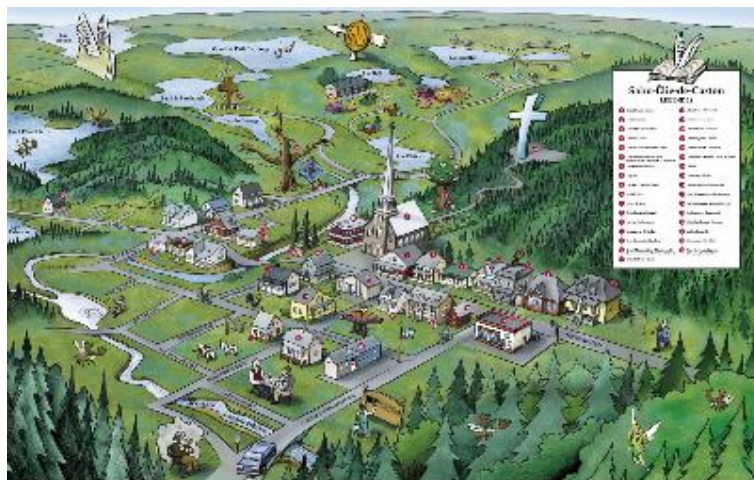


## Voyage — été 2012

Le comité voyage de l'Âge d'or de Saint-Joachim organise un petit voyage d'une journée, mercredi le 15 août 2012. Nous visiterons le village de Saint-Élie-de-Caxton, (le coin de pays de Fred Pellerin) son histoire, ses légendes et ses attraits. Coût : 115\$ par personne.

Ce prix comprend le transport en autocar de luxe, le dîner à l'auberge Le Baluchon et le souper dans la région, les activités au programme et le service d'un guide accompagnateur. Quelques places sont encore disponibles.

Si vous avez un intérêt pour cette activité ou pour plus d'information contactez une des personnes suivantes : Gisèle Duchesne, 418-827-4690, Micheline Blouin, 418-827-4626



BUREAU DE POSTE  
ST-JOACHIM DE MONT MORENCY

POST OFFICE  
ST-JOACHIM DE MONTMORENCY

07 Mai 2012

May 07, 2012

### AVIS IMPORTANT À NOTRE CLIENTÈLE

### IMPORTANT NOTICE TO OUR CUSTOMERS

Postes Canada désire vous informer qu'elle offrira à compter du **lundi 21 2012**, des nouvelles heures d'ouverture au bureau de poste de St Joachim. Les heures d'ouverture seront les suivantes:

Canada Post wishes to inform you that starting **Monday, May 21, 2012**, the new business hours at St Joachim Post Office will be as follows:

<b>Lundi / Monday</b>	<b>09 :30 à/to 12 :00</b>	<b>14:30 à/to 16:30</b>
<b>Mardi / Tuesday</b>	<b>09 :30 à/to 12 :00</b>	<b>14:30 à/to 16:30</b>
<b>Mercredi/Wednesday</b>	<b>09 :30 à/to 12 :00</b>	<b>14:30 à/to 16:30</b>
<b>Jeudi / Thursday</b>	<b>09 :30 à/to 12 :00</b>	<b>14:30 à/to 18:00</b>
<b>Vendredi / Friday</b>	<b>09 :30 à/to 12 :00</b>	<b>14:30 à/to 16:30</b>
<b>Samedi / Saturday</b>	<b>Fermé/Closed</b>	<b>Fermé/Closed</b>
<b>Dimanche / Sunday</b>	<b>Fermé/Closed</b>	<b>Fermé/Closed</b>

Nous vous remercions de votre collaboration. We thank you for your cooperation.

Jean-Yves Linteau  
Chef de zone locale / Local Area Superintendent

## **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES**

*Par Lucie Racine, conseillère*

### **Tournoi de golf**

Le tournoi de golf du festival du 25 mai dernier, qui a rassemblé plus de 120 golfeurs et golfeuses a connu au franc succès. Cette activité de financement a permis d'amasser près de 4 000\$.

Félicitations aux organisateurs, merci à tous les bénévoles, commanditaires et participants, vous avez grandement contribué à la réussite de cet événement.

On se dit à l'année prochaine !



### **Programmation 2012**

La programmation du Festival de l'Oie des Neiges qui se tiendra du 5 au 8 octobre 2012 sera de nouveau très colorée avec ses soupers-spectacle, ses soirées, ses activités familiales, ses concours, etc.

Le programme officiel sera disponible en juillet sur le site du festival à : [festivaldeloiedesneiges.com](http://festivaldeloiedesneiges.com) et sera distribué pour courriel postal à tous les citoyens de Saint-Joachim.

## **DERNIÈRES NOUVELLES DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS**

*Par Lucie Racine, conseillère*

### **Piscine municipale :**

Pour l'instant, nous ne pouvons vous confirmer une date d'ouverture de la piscine municipale car nous sommes toujours à la recherche d'un(e) surveillant(e).

### **Terrains de tennis :**

Prenez note que les deux terrains de tennis sont disponibles GRATUITEMENT aux résidents de Saint-Joachim pour toute la saison estivale 2012 de 8h00 à 22h30.

Il n'y a pas de système de réservation en place, donc premier arrivé, premier servi. Cependant nous vous demandons votre collaboration dans le cas où des remplaçants attendraient alors que vous avez occupé le terrain depuis plus d'une heure.

### **Camp d'été 2012 :**

Plus de 50 jeunes de Saint-Joachim sont inscrits au Camp d'été dont les activités débiteront le 3 juillet prochain.

Comme le camp d'été est intermunicipal, il se déroule sur 3 plateaux sportifs:

- **Beaupré** : Chalet des loisirs et plateau sportif
- **Saint-Joachim** : Chalet et terrain des loisirs
- **St-Tite-des-Caps** : Terrain de l'école primaire

La programmation 2012 comprend :

- des activités sportives et culturelles adaptées en fonction des groupes d'âge.
- des sorties et des activités spéciales à chaque semaine

Cette année le thème développé est "Les Fêtes" intégré dans toutes les activités.